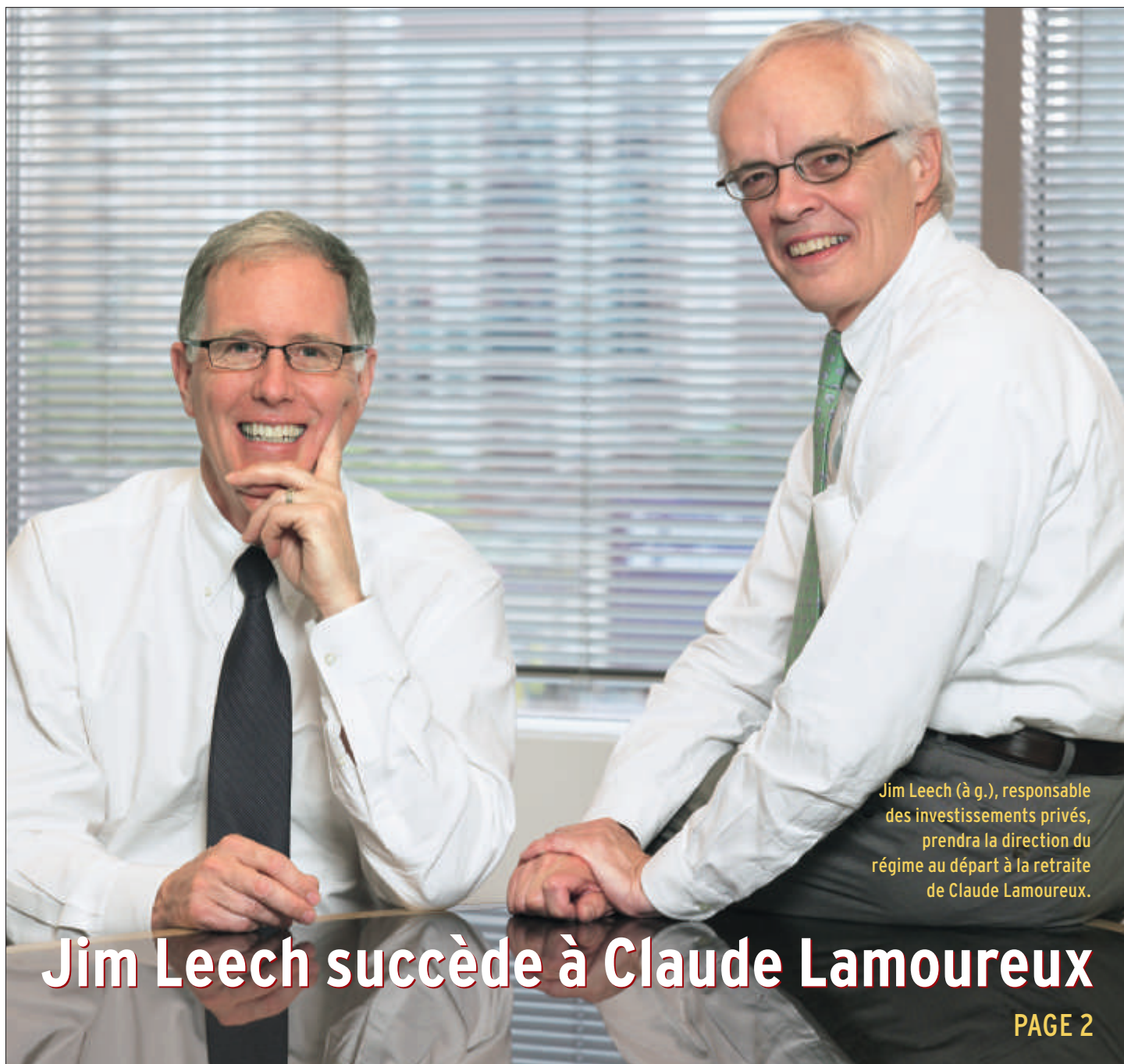


info^{MC}rentes

Le bulletin des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • Automne 2007 • N° 18



Jim Leech (à g.), responsable des investissements privés, prendra la direction du régime au départ à la retraite de Claude Lamoureux.

Jim Leech succède à Claude Lamoureux

PAGE 2

**DANS
CE
NUMÉRO**

2

Nouveau chef

Jim Leech, la passion
et l'expérience

4

Sondage

Les participants
acceptent de payer plus

5

Acquisition de BCE

La caisse dirige
l'offre d'achat

6

Investissements

Aéroports et services
d'alimentation en eau

7

Gagnez un ordinateur

En mettant votre profil
à jour

Jim Leech prend les rênes en décembre

Jim Leech, vice-président principal, Teachers' Private Capital, deviendra chef de la direction par suite du départ à la retraite, à la fin de l'année, de Claude Lamoureux, le premier à avoir dirigé le RREO.

M. Leech est entré au RREO en 2001. Sous sa direction, la Teachers' Private Capital est devenue l'une des premières sociétés d'investissements privés au monde, faisant l'acquisition d'entreprises comme les Pages Jaunes, Samsonite, Serta et CTVglobemedia. L'été dernier, BCE a accepté l'offre d'achat

menée par son équipe, la plus importante acquisition par emprunt de l'histoire (voir l'encadré à la p. 5).

Erol Uzumeri, anciennement vice-président de Teachers' Private Capital, International, a pris la direction de Teachers' Private Capital le 1^{er} octobre.



M. Leech a été président et chef de la direction de Unicorp Canada Corp., une des premières banques d'affaires publiques du Canada et de Union Energy Inc., alors l'une des plus grandes sociétés nord-américaines intégrées d'énergie et de pipelines.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences appliquées (avec distinction, en mathématiques et en physique) du Collège militaire royal du Canada, d'un MBA de l'Université Queens et a obtenu le titre d'administrateur accrédité de l'Institut des administrateurs de sociétés. Il est aussi bilingue.

« Je suis honoré de me voir confier une entreprise aussi prospère. Je m'appuierai sur notre culture d'innovation afin que les enseignantes et les enseignants continuent de bénéficier de prestations de retraite sûres et d'un service sans pareil », déclare M. Leech.

Avoir fait de son équipe des investissements privés un groupe mondialement reconnu est pour lui sa plus grande réussite professionnelle jusqu'à maintenant.

M^{me} Eileen Mercier, présidente du conseil du RREO, précise que le conseil a choisi unanimement M. Leech en raison de son expérience en tant que dirigeant d'entreprise, de sa compréhension du fonctionnement et de la culture du RREO et de son leadership exemplaire sur les marchés des capitaux et des titres de sociétés fermées.

M. Lamoureux ajoute :

« Nous avons toujours eu l'intérêt des participants à cœur, et notre culture en témoigne. J'appuie entièrement la nomination de Jim. Votre régime de retraite est entre de bonnes mains avec Jim à la tête d'une équipe de direction solide. » ■

M. Leech s'appuiera sur la culture d'innovation du régime afin que les enseignantes et les enseignants continuent de bénéficier de prestations de retraite sûres et d'un service sans pareil.

Claude Lamoureux, un pionnier de la gestion des caisses de retraite

Le 30 novembre prochain, Claude Lamoureux prendra le métro pour la dernière fois pour se rendre de son bureau de North York à son domicile. À 65 ans, le dirigeant du RREO quitte l'organisme dont il a fait l'un des meilleurs régimes de retraite du monde avec la simplicité et la discrétion qui ont marqué ses 17 années à titre de chef de la direction.

« La vie n'est pas une affaire de réputation et de gloire. C'est une question de travail bien fait, même si personne ne s'en rend compte; c'est de prendre des responsabilités sans qu'on nous le demande », confiait-il à des investisseurs en juin.

Pour Eileen Mercier, présidente du conseil du RREO, M. Lamoureux est un visionnaire et un pionnier.

« Il lègue une tradition de service aux participants et de sagesse en matière de placements dont s'inspirent d'autres régimes de par le monde. »

Fervent promoteur du service à la clientèle, M. Lamoureux précise que c'est à ses parents (sa mère était enseignante) et à ses expériences de jeunesse, qu'il doit les valeurs et le sens du travail qui ont inspiré son approche innovatrice de l'administration du régime et de la gestion des placements.

« Au travail, j'ai toujours essayé de transmettre ce que j'ai appris d'abord de mon père, puis de mon mentor, Phil Briggs, de la Métropolitaine : le client avant tout. Si vous axez votre travail sur le client, vous êtes sûr de toujours être sur la bonne voie.

« Au RREO, nous ne nous sommes jamais satisfaits d'avoir fait de notre mieux. Nous avons toujours voulu nous dépasser. »

Défenseur des droits des actionnaires, M. Lamoureux est le cofondateur de la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance au sein de laquelle il a regroupé les investisseurs institutionnels désireux d'améliorer les pratiques de gouvernance des entreprises. Et si son approche diplomatique ne fonctionnait pas, il alertait l'opinion publique afin de dénoncer les pratiques défavorables aux actionnaires.

« Pour devenir millionnaire, vous n'avez pas à dévaliser une banque. Il suffit de mettre un complet et de savoir jouer avec les chiffres. Au Canada, les lois sur les valeurs mobilières sont si peu contraignantes que le crime économique paie souvent », a-t-il déjà déclaré.

M. Lamoureux est devenu le premier chef de la direction du régime à la création par le gouvernement, en 1990, d'un organisme indépendant pour remplacer le Ontario Teachers' Superrannuation Fund.

Sous sa direction, l'actif de la caisse est passé de 19 G\$ à 106 G\$, et le service à la clientèle se classe maintenant parmi les meilleurs du monde.

Avant de devenir chef de la direction du RREO, M. Lamoureux, actuaire de profession, a connu une brillante carrière au sein de la Metropolitan Life où il a occupé des



postes à Ottawa et à New York. Il est reconnu pour ses efforts incessants visant à assurer la sécurité des prestations de retraite des enseignants et l'équilibre intergénérationnel.

« Quel conseil donnerais-je à quelqu'un qui arrive sur le marché du travail en vue de la retraite? Pour les enseignants, c'est facile. Un enseignant de carrière touchera une bonne rente.

« Aux autres, je dirai : Commencez à épargner sans attendre. Vos économies doublent tous les sept ans. Et l'inverse est aussi vrai. »

M. Lamoureux avoue que l'animation et la diversité au travail lui manqueront, mais qu'il a quand même hâte à la retraite.

« Je vais voyager, je vais m'occuper de gouvernance d'entreprise et je poserai peut-être ma candidature pour des emplois à temps partiel. Ce qu'il y a de mieux à la retraite, comme nos retraités le savent déjà, c'est d'avoir le privilège de faire ce qui nous plaît. »

Pour M. Lamoureux, cela inclut beaucoup de choses. ■

« Au RREO, nous ne nous sommes jamais satisfaits d'avoir fait de notre mieux. Nous avons toujours voulu nous dépasser », déclare M. Lamoureux.

Les participants acceptent de cotiser un peu plus pour assurer la bonne santé du régime

TAUX DE COTISATION MAXIMAL PRIVILÉGIÉ

CATÉGORIES DE PARTICIPANTS	TAUX MOYEN
Admissibles à une rente non réduite dans plus de 5 ans	12,4 %
Admissibles à une rente non réduite d'ici 5 ans	12,4 %
Admissibles à une rente non réduite immédiatement	12,1 %
Toutes les catégories	12,3 %

Les enseignants accepteraient de verser en moyenne jusqu'à 12,3 % de leur salaire pour maintenir leur niveau de prestations, advenant une insuffisance de capitalisation du régime. Le taux de cotisation maximal varie peu entre les catégories de participants. Lorsqu'il est précisé que les prestations seraient modifiées, le taux maximal moyen grimpe à 12,6 %.

Les enseignants accepteraient de verser en moyenne jusqu'à 12,3 % de leur salaire pour maintenir leur niveau de prestations, selon un sondage récent portant sur le régime.

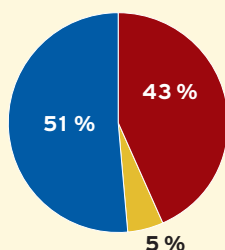
Plus de la moitié des répondants consentiraient à ce que l'indexation de la rente soit conditionnelle à la bonne santé du régime, s'il est nécessaire de combler une insuffisance de capitalisation une fois que les cotisations ont atteint le maximum indiqué ci-dessus. Selon les dispositions actuelles, les rentes sont indexées automatiquement sur le coût de la vie.

Les résultats du sondage pourraient orienter l'intervention de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et du gouvernement de l'Ontario, les corépondants du régime, pour pallier une insuffisance de capitalisation éventuelle du régime et les conséquences de l'évolution démographique des participants. Il y a insuffisance lorsque les obligations projetées du régime sont supérieures à l'actif.

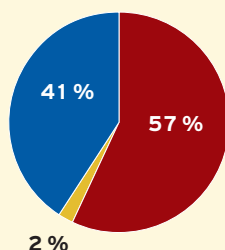
La FEO, le gouvernement et le RREO ont commandé le sondage sur le régime afin d'évaluer le niveau de compréhension des

MODIFICATION DES DISPOSITIONS DU RÉGIME

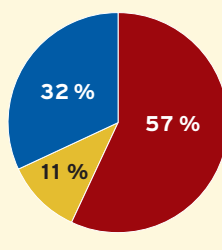
INDEXATION
CONDITIONNELLE



FACTEUR 85 REMPLACÉ
PAR FACTEUR 90



DIMINUTION DES RENTES
DE 10 %



■ Pour ■ Contre ■ Ne sait pas

Près de la moitié des participants accepteraient que l'indexation des prestations pour services futurs soit conditionnelle à la bonne santé financière du régime, afin de maintenir les cotisations sous le taux maximal indiqué dans le sondage. À l'heure actuelle, les rentes sont indexées automatiquement sur le coût de la vie.

participants et de connaître les mesures qu'ils privilégieraient en cas d'insuffisance de capitalisation. La loi exige que toute insuffisance soit comblée par une augmentation des cotisations, une réduction des prestations futures ou une combinaison de ces deux mesures afin d'établir l'équilibre du régime.

Toute modification des dispositions du régime ne s'appliquerait qu'aux prestations constituées après la modification.

Le sondage a été mené par téléphone, en avril et en mai, auprès d'un échantillon représentatif de 2 820 participants actifs choisis au hasard. Selon POLLARA, la société indépendante chargée du sondage, les résultats reflètent l'opinion des 167 000 cotisants du régime.

Autres résultats du sondage :

- L'indexation conditionnelle à la bonne santé financière du régime est la mesure la plus souvent choisie parmi les trois mesures proposées, surtout par les enseignants plus jeunes.
- L'augmentation du facteur 85 à 90 est la mesure qui remporte le moins de votes.
- Par ailleurs, les participants connaissent très bien les principales dispositions du régime. Parmi les répondants, 95 % connaissent le facteur 85, 87 % savent que les rentes sont calculées selon une formule et 74 %, que les rentes sont indexées automatiquement sur le coût de la vie.
- Seulement 24 % des participants peuvent dire combien ils cotisent, mais 77 % sont au courant de l'augmentation prévue du taux de cotisation au cours des deux prochaines années. ■

Pour lire le rapport du sondage, cliquez sur le lien sous Sondage des participants sur notre site, à www.otpp.com.

Le RREO, sur le point d'acquérir BCE

Le 21 septembre, les actionnaires de BCE ont approuvé à une grande majorité la proposition du consortium dirigé par le RREO d'acquérir BCE au coût de 51,7 G\$.

Pour être conclue, la transaction doit être approuvée par les organismes de réglementation, dont le CRTC. D'autres conditions s'appliquent également.

En juin dernier, le conseil d'administration de BCE, unanime, avait recommandé aux actionnaires d'approuver la proposition du RREO plutôt que celle des concurrents. Cette acquisition deviendrait la plus importante acquisition par emprunt de l'histoire. Outre le RREO, le consortium comprend Providence Equity

Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et d'autres partenaires.

Le régime, qui a reconnu il y a longtemps le potentiel à long terme de BCE, considèrerait que le cours de l'action ne reflétait pas la véritable valeur de l'entreprise.

Selon Jim Leech, président et chef de la direction désigné, la caisse doit être présente dans le secteur des télécommunications du Canada. BCE est le chef de file dans la plupart de ses marchés. C'est une entreprise solide et rentable qui a toujours versé de généreux dividendes. Si elle devient une entreprise privée, cet argent pourrait être réinvesti en vue de la faire croître. ■

LA CAISSE INVESTIT PRÈS DE 4 G\$

Certains croient à tort que le RREO veut placer près de la moitié de son actif dans BCE.

« Cette méprise vient du fait que nous voulons acquérir 52 % de BCE au coût de 51,7 G\$. Mais il faut comprendre la structure du financement, explique M. Leech.

« Nous ne mettrions jamais tous nos œufs dans le même panier. »

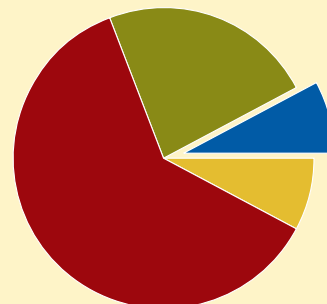
M. Leech ajoute que le risque est partagé entre les partenaires, les banques et les autres prêteurs qui financent la transaction.

Actuellement, le RREO est le principal actionnaire de BCE avec une participation de 6,3 %, soit environ 2 G\$. En fermant le capital de BCE, le RREO pourrait accroître sa participation jusqu'à près de 4 G\$ et créer un consortium avec d'autres investisseurs canadiens.

« Une fois la transaction conclue, la totalité de l'actif investi en titres de sociétés ouvertes et fermées de par le monde comptera pour environ 45 % de l'actif total de la caisse », affirme M. Leech. ■

Financement de l'acquisition de BCE*

* Montants approximatifs



32 G\$

NOUVEAUX
EMPRUNTS
ET AUTRE
DETTE

12 G\$

DETTE
COURANTE

4 G\$

PARTICI-
PATION :
RREO

4 G\$

PARTICI-
PATION :
PARTENAIRES

OUVERTURE D'UN BUREAU À LONDRES

Londres accueille le premier bureau du RREO hors de Toronto. L'ouverture du bureau, qui compte trois employés, a eu lieu en mai et permettra de saisir des occasions de placements dans des sociétés privées internationales.

« Nous croyons que les capitaux privés continueront d'offrir d'excellents rendements à la caisse et, pour que nos efforts portent leurs fruits, nous devons être proches du marché et des occasions qui se présentent », soutient Erol Uzumeri, promu au poste de vice-président principal, Teachers' Private Capital le 1^{er} octobre.



Un nouveau bureau à Londres rapproche le personnel des occasions de placements en Europe.

ACQUISITION DE SOCIÉTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU AU CHILI

La caisse de retraite investit dans trois sociétés d'alimentation en eau au Chili.

Ces acquisitions sont les premiers investissements en infrastructures en Amérique du Sud.



Cette usine de traitement située au centre du Chili est en partie la propriété du régime.

Le gouvernement chilien a entrepris la privatisation des services publics d'eau en 1998 et réglemente toujours les tarifs afin d'assurer l'équité des prix et du service.

« Nous nous sommes engagés à soutenir les plans d'expansion à long terme de ces sociétés et nous disposons du capital nécessaire pour le faire, précise Stephen Dowd, vice-président, Infrastructures.

« Avec son économie en croissance, son ouverture aux placements étrangers et sa réglementation en matière d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, le Chili constitue un bon endroit où investir. »

PARTICIPATION DANS L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE BIRMINGHAM

Airport Group Investments Ltd. (AGIL), une société par actions appartenant à la caisse et à Victorian Funds Management Corp. (VFMC), a fait l'acquisition d'une participation de 48,25 % dans l'aéroport international de Birmingham, contre 875 M\$.

Sixième en importance au Royaume-Uni, cet aéroport interna-

tional accueille plus de neuf millions de passagers annuellement. VFMC gère des investissements, notamment des caisses de retraite, au nom d'entités du secteur public dans l'État de Victoria, en Australie.

ENTENTE CONCLUE POUR LA VENTE DU FABRICANT DE BAGAGES SAMSONITE

La caisse et deux partenaires d'investissements privés ont vendu leur participation conjointe de 85 % dans Samsonite Corp. au coût de 1,7 G\$. Samsonite avait repris sa place parmi les chefs de file mondiaux de la fabrication de bagages à la suite des investissements du trio, en 2003.

ACHAT D'UN FABRICANT D'ADHÉSIF FINLANDAIS

Dyne North America, filiale de Dyne Chemicals OY, de Finlande, est maintenant une société indépendante et propriété de la caisse. Renommée Arclin, l'entreprise de Mississauga produit des adhésifs et des papiers doublures de spécialité dans 15 installations au Canada, aux États-Unis et au Mexique. ■

Vos questions...



Q : Pourquoi notre régime de retraite fait-il l'acquisition d'infrastructures dans d'autres pays?

R : Nous investissons dans des aéroports, des services d'alimentation en eau, des réseaux de gaz naturel, des autoroutes à péage, des installations portuaires, des pipelines, des centrales électriques et autres infrastructures à l'étranger pour produire des rendements stables à long terme qui présentent de faibles risques. Nous recherchons les placements dans des secteurs bien réglementés, dans des pays stables politiquement.

Les placements en infrastructures ont une longue durée, résistent au ralentissement économique et produisent un revenu régulier, tout comme les obligations à long terme. Comme les rendements sont liés à l'inflation, ces placements sont idéaux pour provisionner des rentes indexées.

En tant qu'investisseurs à long terme, nous ne cherchons pas à obtenir de nos placements en infrastructures des rendements élevés à court terme et nous prévoyons en conserver une bonne partie pendant 25 ans ou plus.

Q : Quelle est la différence entre services décomptés et années admissibles?

R : Les services décomptés s'entendent de la période réelle d'enseignement servant au calcul de votre rente. Les années admissibles sont les années scolaires où vous avez enseigné au moins une partie de l'année. Les années admissibles, additionnées à votre âge, déterminent la date à laquelle vous avez droit à la rente sans réduction. Depuis 1997, une année admis-

sible doit compter plus de 10 jours de travail. Il y a exception pour votre première et dernière année de travail : si vous ne travaillez pas une année complète, une année admissible partielle vous est reconnue.

Q : Pourquoi mon conjoint n'est-il pas inscrit comme bénéficiaire sur mon relevé?

R : Le conjoint n'a pas à être inscrit comme bénéficiaire, puisque la prestation de décès lui revient en vertu de la loi. Un bénéficiaire n'a droit à des prestations que si vous décédez avant de toucher votre rente et n'avez pas de conjoint. Si votre conjoint est le bénéficiaire désigné, il vous est impossible de désigner une autre personne à titre de bénéficiaire advenant le décès de votre conjoint.

Q : Est-ce que la volatilité du marché des créances met ma rente en danger?

R : Non, la caisse est suffisamment diversifiée et notre présence sur ce marché limitée pour que cela n'ait aucun impact négatif. ■

METTEZ VOTRE PROFIL À JOUR : VOUS POURRIEZ GAGNER UN ORDINATEUR!

Si vous mettez votre profil à jour en ligne d'ici la fin de l'année, vous serez inscrit au tirage – qui aura lieu au début de janvier – d'un ordinateur de bureau Dell Pentium 4 avec moniteur à écran plat de 17 po.

Vous pouvez mettre à jour votre désignation de bénéficiaire, votre adresse, votre numéro de téléphone et autres données personnelles sur iAccès Web.

Revoyez votre désignation de bénéficiaire périodiquement et en cas de changement de votre situation personnelle,

afin de vous assurer qu'elle correspond toujours à vos désirs. Votre bénéficiaire pourrait recevoir une somme importante si vous décédez avant de prendre votre retraite et n'avez pas de conjoint au moment de votre décès.

MOYEN DE COMMUNICATION PRIVILÉGIÉ

Il vous sera bientôt possible de nous indiquer de quelle manière vous désirez communiquer avec nous.

Nous lançons un nouveau service en ligne qui permettra aux participants d'indiquer leurs préférences pour les communications orales et écrites.

« Nous voulons offrir plus de choix aux participants », indique Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants.

« Par exemple, la participante peut vouloir s'adresser à nous en français, mais recevoir les communications écrites en anglais. Ou encore, lire *Inforentes* sous forme électronique, mais recevoir un rapport annuel imprimé. Elle pourra aussi décider de la fréquence à laquelle elle veut être contactée », précise-t-elle. ■



MARCHE À SUIVRE

Pour mettre vos données à jour, vous n'avez qu'à suivre les instructions sur iAccès Web. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous auriez avantage à le faire.

- Composez le 416 226-2700 ou le 1 800 668-0105, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30, ou
- Téléchargez et remplissez le formulaire d'inscription, à www.otpp.com.

UNE ÉTUDE INTERNATIONALE CLASSE LE SERVICE PARMI LES MEILLEURS



Le RREO a reçu d'excellentes notes pour ce qui est de son service dans le cadre du sondage sur la rentabilité mené auprès de 64 régimes de retraite à travers le monde. Le RREO a obtenu une note de 88 %, le meilleur résultat étant 89 %.

« Nous sommes très heureux de ces résultats et continuerons à faire notre

possible pour améliorer quotidiennement le service » se réjouit Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants.

DEMANDEZ VOTRE RENTE SANS TARDER

L'Agence du revenu du Canada interdit le paiement rétroactif de la rente d'une année antérieure, sauf si des circonstances particulières ont empêché le participant de présenter sa demande.

Si vous êtes retraité, mais n'avez pas encore présenté votre demande, faites-le avant la fin de l'année.

LA PLUPART FONT LEUR DEMANDE EN LIGNE

De la tristesse à la joie intense, toute une gamme d'émotions ont été ressenties par les quelque 3 500 enseignants qui ont quitté leur salle de classe pour la dernière fois en juin.

« À la fin de la journée, tout ce que j'ai pu dire c'est oh!, puis j'ai presque pleuré », raconte Christine, enseignante en éducation spécialisée maintenant retraitée.

Environ 70 % des nouveaux retraités ont présenté leur demande de rente en ligne, dans iAccès Web, notre site sécurisé réservé aux participants.

Nous comptons maintenant 108 000 retraités qui touchent chaque année 4 G\$ en rentes.

BILL SWIRSKY NOMMÉ AU CONSEIL



Bill Swirsky

Comptable agréé, M. Bill Swirsky s'est joint au conseil du RREO.

M. Swirsky est un conseiller indépendant spécialisé en stratégie commerciale, en gestion du risque, en gouver-

nance et en information financière. Ancien dirigeant de l'Institut canadien des comptables agréés, il a siégé à de nombreux conseils d'administration au cours de sa carrière.

M. Swirsky est Fellow de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario et titulaire d'un B. Comm. de l'Université de Toronto et d'un MBA de l'Université York. ■

Le bulletin **Inforentes**® est publié à l'intention des participantes et participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario à raison de 19 ¢ l'exemplaire.

Vos commentaires et vos observations sur n'importe quel aspect d'**Inforentes** sont les bienvenus. Veuillez téléphoner à Debra Hanna à ce sujet en composant le 416 730-5351 ou le 1 877 812-7989; vous pouvez aussi lui envoyer un courriel à l'adresse : dhanna@otpp.com.

Régime de retraite des enseignantes
et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226-2700 ou 1 800 668-0105
Télécopieur : 416 730-7807 ou 1 800 949-8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux avantages du régime. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime de retraite. Par conséquent, on ne doit pas se fier aux renseignements fournis dans ce bulletin pour régler les cas particuliers.

This newsletter is also available in English.



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1706-0222



Retourner tout bulletin
non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes
et enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973